

Raison individuelle

Marchandises et taxe sur la valeur ajoutée

Dans la région d'Estavayer-le-Lac, Monsieur Georges-Henri Tacquot est l'heureux propriétaire d'un musée de vieilles voitures et d'un petit café. Il a retiré la totalité de son 2^{ème} pilier pour financement ce projet. La forme juridique est une entreprise individuelle. Il est assujetti à la TVA. La comptabilisation est au net sur la base des contre-prestations convenues. La gestion du stock des boissons est basée sur le système de l'inventaire permanent. La marge brute est de 70% du prix de vente.

Après plusieurs années d'exploitation, il désire agrandir son musée et construire une partie garage et carrosserie pour la restauration de vieilles voitures. Le devis pour les travaux est estimé à fr. 250'000.—. Le matériel et les machines nécessaires sont estimés à fr. 50'000.—. Le financement sera assuré par une augmentation de l'emprunt hypothécaire et par des crédits divers.

Voici un extrait de la balance des comptes au 30 septembre :

| | Débit | Crédit |
|---|--------------|--------------|
| Liquidités | 24 800.00 | |
| Créances commerciales / clients suisses | 14 500.00 | |
| Débiteurs divers | 2 350.00 | |
| Impôt préalable sur achats de marchandises | 4 160.00 | |
| Impôt préalable sur investiss. et charges exploitat | 1 280.00 | |
| Stock et achat de boissons | 4 800.00 | |
| Mobilier et agencement du musée | 35 000.00 | |
| Mobilier et agencement du café | 80 000.00 | |
| Pièces détachées de collection | 195 000.00 | |
| Véhicules de livraison | 6 000.00 | |
| Musée et café | 800 000.00 | |
| Véhicules de collection | 520 000.00 | |
| Fournisseurs de boissons | | 4 800.00 |
| Dettes entretien voitures de collection | | 12 900.00 |
| Bons cadeaux | | 1 000.00 |
| TVA due 7.7% | | 5 310.00 |
| TVA due 2.5% | | 2 300.00 |
| Créanciers divers | | 48 000.00 |
| Prêts divers financement voitures de collection | | 350 000.00 |
| Hypothèque Migros | | 450 000.00 |
| Privé | | 36 270.00 |
| Capital | | 400 000.00 |
| Entrées du musée | | 345 000.00 |
| Ventes de boissons | | 197 800.00 |
| PRAMV de boissons | 59 340.00 | |
| Prestation à soi-même | | 800.00 |
| Déductions obtenus | | 2 400.00 |
| Déductions accordés | 500.00 | |
| Dons divers | | 50 000.00 |
| Frais de cartes | 2 095.00 | |
| Salaires et charges sociales | 37 800.00 | |
| Frais et entretiens véhicules de collection | 34 800.00 | |
| Assurances entreprise | 6 400.00 | |
| Frais et entretiens véhicules de livraison | 4 690.00 | |
| Charges financières | 10 125.00 | |
| Autres charges d'exploitation | 65 800.00 | |
| Charges et produits extraordinaires | | 2 860.00 |
| Total | 1 909 440.00 | 1 909 440.00 |

Informations complémentaires :

Le musée et le café sont estimés à une valeur vénale de fr. 1'400'000.—. Par prudence, ils ont été sous-évalués à la valeur comptable dans la balance des comptes ci-dessus.

Sur ces locaux est grevée une hypothèque auprès de la Banque Migros. Le prêt a été constitué il y a 3 ans. Les intérêts sont payés trimestriellement au taux fixe de 3%. L'amortissement financier fixe (tous les années la même somme de remboursement) est payé à la fin de l'année civile, soit au 31 décembre. Le prêt est remboursé sur 20 ans.

Sauf indication contraire, tous les montants sont TVA comprises. Arrondir au franc le plus proche.

Quelques écritures groupées du dernier trimestre :

1. Le décompte de TVA du troisième trimestre est établi. Passer les écritures nécessaires.
2. Le chiffre d'affaire du trimestre des entrées du musée est de fr. 87'125.—.
3. Des clients ont payés les entrées du musée avec des bons cadeaux pour fr. 210.—.
4. Les ventes de boissons ont rapporté fr. 96'930.— en cash et fr. 12'924.— par carte. Il faut tenir compte d'une commission de 3%. La moitié des boissons est sans alcool.
5. Envoie de factures à un client important du café pour l'organisation de l'apéro de fin d'année de son entreprise, fr. 5'385.—. Les eaux minérales, fr. 200.— au PRA, sont offertes au client.
6. Achat de boisson à crédit sans alcool, fr. 16'400.—.
7. Paiement aux fournisseurs de boissons sans alcool fr. 14'000.—. La valeur nominale de la facture était de fr. 15'375.—.
8. Livraison par le propriétaire encaveur du Domaine Burnier à Nant/Sugiez, fr. 16'155.—. La facture est envoyée le jour suivant.
9. L'encaveur offre des gratitudes, au début octobre, pour une valeur d'achat sans TVA de fr. 750.—. Ces bouteilles sont offertes aux bons clients du café durant le mois de décembre.
10. Vente au comptant de bons cadeaux pour fr. 650.—.
11. Paiement de la TVA due à l'AFC.
12. L'ancien véhicule de livraison du musée est repris par le patron à des fins privées, fr. 5'800.—. Un nouveau véhicule est acheté auprès du garage Bagnole fr. 25'800.—. Il est payé par un virement bancaire. Les frais d'immatriculation de fr. 60.— sont payés aussi par la banque. Une nouvelle vignette, fr. 40.—, est payée au garagiste.
13. Comptabilisation des factures des frais et entretiens des véhicules de collection, fr. 20'355.—.

14. Un vol de vieilles pièces détachées de voitures a été annoncé à l'assurance le trimestre précédent. Elle rembourse aujourd'hui la somme de fr. 14'400.—.
15. Des nouveaux luminaires ont été commandés en début novembre, fr. 15'000.—. Ils sont arrivés avec la facture. Les frais de montage, fr. 2'300.— sont aussi facturés par l'électricien.
16. Le patron se prélève, pour ses cadeaux de Noël, des cartons de bouteilles facturés aux clients pour fr. 1'077.—
17. Le patron réserve et paye une chambre dans un hôtel pour les fêtes de fin d'année à Zermatt. Le prix est fixé à fr. 2'180.—. Pour rappel, la TVA dans l'hôtellerie est de 3.7%.
18. Il a engagé, pour le 1^{er} janvier, un nouveau collaborateur pour la partie garage et carrosserie. Son salaire mensuel sur 13 mois est fixé à fr. 4'800.—.
19. Avis de crédit de la banque pour des dons divers, fr. 20'000.—, pour le financement de nouvelles voitures de collection.
20. Paiement de l'annuité hypothécaire au 31 décembre selon les indications ci-dessus.
21. Le décompte final de la construction du garage – carrosserie est établi au 31 décembre. La construction du garage-carrosserie a coûté finalement fr. 301'560.—, soit un dépassement de fr. 51'560.— par rapport au devis initial. Il est financé par l'augmentation de l'emprunt hypothécaire pour fr. 280'000.—, nouvelle tranche. Le solde sera régler l'année prochaine. Les frais d'achat de fr. 4'500.— (frais de dossier, cédule hypothécaire, notaire et inscription au registre foncier ; pas besoin de tenir compte de la TVA) sont réglés par un virement bancaire.

Les conditions pour la nouvelle tranche sont un taux d'intérêt à 2.8%, payés trimestriellement, le remboursement trimestriel fixe, fr. 10'000.—.

Quelques écritures d'inventaires et de clôture :

22. Il faut tenir compte d'une diminution de stock de boissons de fr. 450.— due principalement à de la casse.
23. Comptabilisation et paiement du salaire du patron, fr. 36'000.—.

Travail à effectuer :

- comptabiliser uniquement les différentes écritures dans le grand livre ;
- ne pas clôturer les comptes et ne pas dresser le compte de résultat et de bilan du fait qu'il ne s'agit que de quelques écritures du dernier trimestre.